



ASSOCIATION DE SOUTIEN
Aux enfants défavorisés en RDC (Congo)
1748 Torny-le-Grand – CH

www.pro-lomela.ch info@pro-lomela.ch
BCF 17-49-3/ IBAN : CH21 0076 8300 1149 8920 8

PV de l'AG du 8 septembre 2021 à 20h à Middel

Préambule

Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux membres présents, notre nouveau président, à nommer au cours de la présente assemblée, se présente brièvement à son auditoire : Michel Scaiola, la bonne septantaine, marié, 3 enfants, 7 petits-enfants, habitant de Villaz-St- Pierre. Parcours professionnel de 45 ans en milieu bancaire, notamment en tant que directeur, engagé durant bien des années au service de la communauté en qualité de président de paroisse et conseiller communal à VSP.

Suite à la démission de Mme l'Archiduchesse en juillet 2020, il est contacté par le comité pour occuper la place de président de notre association. Après s'être informé sur le fonctionnement et les buts de ladite association, il accepte d'en prendre les rênes et, pour ne pas laisser ce poste de président trop longtemps vacant, il se met immédiatement au travail. Vous avez pu constater par les différents courriers qui vous ont été adressés avec quel enthousiasme et quelle motivation il accomplit sa tâche !

Avant d'ouvrir cette 1^{ère} AG pour lui et au nom du comité, il souhaite rendre hommage à Camilla Page, membre pionnière de l'association qui a siégé de nombreuses années au comité et a été l'organisatrice des lotos, marchés de Noël et présentations de notre association qui ont eu pour effet de nous amener de nouveaux bienfaiteurs. Emportée par la Covid en mars 2020, Camilla mérite, en signe de respect et de reconnaissance pour son engagement envers Pro-Lomela et pour tout ce qu'elle a été pour nous, une minute de silence.

L'assemblée proprement dite, dont la convocation établie selon les délais statutaires n'appelle aucune remarque, est apte à délibérer. Au vu du petit nombre de participants, il n'est pas nécessaire de nommer des scrutateurs.

11 personnes sont présentes. Excusées : Yvette Robatel, Jean-Louis et Myriam Scaiola, Claude et Christine Chassot, Francis Kern, SAIR l'Archiduc d'Autriche, Véronique Maradan, Véronique Piccand.

Ordre du jour

- 1. PV de l'AG du 9.3.2020
- 2. Rapport du comité concernant l'exercice 2020
- 3. Présentation des comptes 2020, rapport des réviseurs, approbation et décharge
- 4. Modification des statuts, adoption
- 5. Election du comité : Lucienne Chammartin, Chantal Perriard, Pierre Marti, Michel Péclat, anciens + Michel Scaiola, nouveau qui accepte la présidence
- 6. Election de 2 réviseurs des comptes. Proposition : J-François Chatton et Véronique Piccand
- 7. Divers

L'ordre du jour est adopté par l'assemblée.

1. PV de l'AG du 9.3.2020

Le PV est lu par la secrétaire. Il n'appelle aucune remarque ni question et est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

2. Rapport du comité concernant l'exercice 2020.

Il est lu par Michel Scaiola et vous le trouverez en annexe 1) à ce PV. La secrétaire y apporte un complément qui s'impose face au travail déjà réalisé par notre président. Il attribue au comité le mailing de sollicitations pour parer à l'annulation du loto et du marché de Gambach 2020. En réalité, c'est lui qui a initié cet appel aux dons qui lui a demandé plusieurs jours de travail (env. 170 lettres, dont une grande part à ses proches et des connaissances). Un coup de maître, avec l'aide de Chantal qui a fourni la liste des anciens membres et des parrains et marraines. Les dons et parrainages ont progressé de Fr 5'440.- par rapport à 2020.

En ce qui concerne la liste des besoins à Lomela dont parle l'Abbé Emmanuel, nous verrons ce qui nous paraît prioritaire et agirons en fonction de nos finances. Pour rappel, notre premier souci est de pouvoir assurer le salaire des enseignants.

3. Présentation des comptes, rapport des réviseurs, approbation et décharge

En cette année difficile, le résultat comptable est très satisfaisant grâce aux nouveaux donateurs qui ont répondu à notre appel, comme l'indique le rapport lu précédemment. Le résultat de l'exercice 2020 est un petit bénéfice de Fr 749.20 et le bilan se chiffre à Fr 28'686.40. La parole est donnée à Chantal Perriard, notre caissière, qui nous présente les chiffres du bilan et du compte de P.P. Relevons quelques postes : Les entrées (dons, parrainages et quêtes) totalisent ~Fr 19'000.-, les salaires versés à Lomela Fr 13'000.-, les réserves statutaires Fr 18'000.- et le capital Fr 5'131.20.

M. Jean-François Chatton et Mme Maradan ont vérifié les comptes et Jean-François, porte-parole ce soir, nous informe qu'ils ont été trouvés exacts. Il propose à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge à la caissière et au comité (ce dernier ne vote pas), ce qui est fait à l'unanimité. Un grand merci est adressé aux deux réviseurs démissionnaires, Mme Véronique Maradan et M. Robert Morel. Tous deux ont oeuvré de nombreuses années et bénévolement à ce poste. Nous avons apprécié leur disponibilité et leur sérieux. Nous accueillons avec plaisir M. Chatton, nouveau réviseur en remplacement de M. Morel et vous présenterons tout à l'heure la remplaçante de Mme Maradan.

4. Modification des statuts et adoption

Au début de son activité, Michel Scaiola a pris connaissance de nos statuts qui ont assuré la bonne marche de notre association jusqu'à ce jour. Il a relevé tout ce qui a été fait et évalué tout ce qui pourrait être réalisé. Sa conclusion a été que nos statuts méritaient quelques précisions et modifications, tout en conservant les buts et l'essentiel voulu au moment de la fondation de l'association. Le comité a travaillé l'ancien texte et une nouvelle version vous est présentée ce soir. Elle figure en annexe 2) à ce PV.

Il en résulte qu'après lecture de chaque article, avec explication de toute modification proposée, les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité et entrent en vigueur immédiatement.

Les principaux changements concernent les engagements de l'association qui ne sont garantis que par sa fortune sociale, la responsabilité des membres étant exclue, la nomination d'un vice-président, la durée du mandat des membres du comité.

5. Election du Comité

Madame l'Archiduchesse Marie-Hélène d'Autriche, présidente dès la fondation de l'association, a démissionné le 7 juillet 2020 avec effet immédiat et pour des raisons purement familiales. Le comité se devait de la remercier du fond du cœur pour son engagement. Nous projetions de lui rendre hommage lors de l'AG de février ou mars 2021, mais celle-ci a été sans cesse repoussée en raison des restrictions. Or donc, Michel Scaiola et la secrétaire lui ont transmis notre gratitude en privé à son domicile, le 15 avril dernier, par un message relevant ses compétences et son dévouement à la tête de notre Association.

Michel Scaiola, qui a accepté de reprendre la présidence doit être nommé par la présente assemblée en qualité de membre du comité, puis comme président par le comité qui l'a déjà adopté. Par la même occasion, les autres membres du comité dont le mandat n'a jamais été renouvelé officiellement (car pas de précision à ce sujet dans les anciens statuts) se présentent également à vous pour un nouveau mandat de 3 ans. Il s'agit de Lucienne Chammartin, Chantal Perriard, Pierre Marti et Michel Péclat. Nous passons au vote pour l'élection de ces 4 anciens qui sont tout disposés à continuer leur engagement et de Michel Scaiola.

Résultat du vote : tous élus pour 3 ans, par acclamation.

6. Election de 2 réviseurs des comptes

M. Jean-François Chatton de Torny-le-Grand, abordé après l'AG de l'année dernière, a accepté ce poste et a déjà fonctionné comme réviseur pour l'exercice comptable de 2020. Une 2^{ème} personne, Mme Véronique Piccand, experte fiscale, domiciliée à Payerne, contactée tout récemment a également accepté ce service. Elle est excusée ce soir et entrera en fonction pour l'exercice 2021.

Résultat du vote : M. Chatton et Mme Piccand sont nommés réviseurs à l'unanimité pour 3 ans.

7. Divers

M. l'Abbé Michel Christinaz, prêtre auxiliaire qui habitait la cure de Villarimboud est allé au Congo en décembre 2010 en compagnie de Camilla et de plusieurs personnes de la région. Ce voyage et l'accueil reçu par l'Abbé Emmanuel et la population locale l'ont fortement impressionné. Depuis lors, il a participé aux séances de notre comité, en quelque sorte comme un aumônier. Parti de Villarimboud en août 2020, il a rejoint le home Rose d'Automne à Villars-sur-Glâne. Le comité lui a écrit pour le remercier de son intérêt et de son engagement envers Pro-Lomela. Il a été invité par la secrétaire à partager un repas à Lussy avec l'Abbé Emmanuel alors en séjour en Suisse et notre nouveau président accompagné de son épouse. Cette rencontre nous a permis de marquer notre reconnaissance et la fin de cette collaboration avec lui. Remerciements du président à la secrétaire pour son geste.

Jean-François Chatton, qui déjà s'inquiète de l'avenir de nos finances si nous sommes à nouveau privés de rentrées d'argent par le report ou l'annulation des manifestations habituelles, propose de faire appel à la Loterie romande qui pourrait - peut-être - nous apporter son soutien. Nous prenons bonne note de son intervention et le comité en discutera lors de sa prochaine séance.

Le Dr Francis Rime, sympathisant de notre association, nous parle de la Confrérie de l'Immaculée conception, fondée à Romont il y a plusieurs siècles, réservée d'abord aux bourgeois et ouverte plus tard à tous et dont il fait partie avec une trentaine d'autres personnes. Chaque année, le 8 décembre, ses membres assistent à une messe, suivie d'une assemblée où un don est attribué à une œuvre de bienfaisance. Cette année, il va défendre notre cause auprès de ses confrères et leur proposer de choisir notre Association Pro-Lomela. C'est évident que nous serions très heureux de bénéficier de ce soutien. Michel Scaiola le remercie chaleureusement de sa présence ce soir et de sa proposition.

Le président tient à remercier la commune de Torny qui met à notre disposition et gratuitement la grande salle de Middel pour cette assemblée et un local annexe pour les séances du comité. Merci aussi à Mme Jaquenoud, concierge, pour sa disponibilité et la bonne collaboration que nous entretenons avec elle.

Avant de clore, Michel Scaiola remercie les membres du comité qui l'ont accueilli avec chaleur et ont été réceptifs à tout ce que le nouveau président leur a proposé. Il nous a déjà prouvé qu'il s'est engagé à fond dans cette nouvelle tâche et continuera à être la locomotive de l'association. Il souhaite que nous continuions à lui accorder notre soutien. Sa reconnaissance va aussi à tous nos donateurs, marraines, parrains, amis sans qui rien ne serait plus possible. Il félicite les membres qui se sont déplacés pour assister à cette assemblée témoignant ainsi leur intérêt pour notre travail de gestion.

L'assemblée est levée à 21h05. Nous sommes invités à partager le verre de l'amitié, préparé et servi par le comité, tout en respectant les mesures de protection.

Lussy, le 15 septembre 2021

Le président : *Michel Scaiola*

La secrétaire : *Lucienne Chammartin*